TRACT

1er Septembre 2025

RETRAITE À 60 ANS, C'EST MAINTENANT !

Depuis la réforme injuste des retraites portant l'âge de départ à 64 ans, la CFDT n'a cessé de faire des propositions d'aménagements pour soulager les salariés en fin de carrière. Dans ce cadre, le 23 juillet 2025, 2 décrets viennent aménager le dispositif de retraite progressive.

À compter du 1er septembre 2025, les salariés pourront profiter d'une retraite progressive dès 60 ans !

La CFDT Renault interpelle la direction générale :

Fin 2024, lors de nos échanges liés à l'accord social France, la CFDT avait déjà anticipé ce dispositif discuté au niveau national; la direction répondait alors qu'elle attendait les décrets d'application…

Notre accord 2024 concluait alors une retraite progressive avantageuse dès 62 ans et non 60 ans.

Le temps est venu de porter une modification à cet accord conformément à la nouvelle réglementation.

NOTRE SITE WEB

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX